

Louh appelle Nouri à porter l'affaire devant la justice

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3963 - Ven. 2 - Sam. 3 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Retraite proportionnelle



Les explications de Benghebrit

Page 4

Prochaine réunion de l'Opep à Alger

L'Algérie tente de rapprocher les visions

Page 3

Ce sur quoi Américains et Russes s'accordent en Syrie

Par Mohamed Habili

Experts américains et russes sont censés être à pied d'œuvre à Genève pour mettre au point un accord sur la Syrie dans la perspective d'un arrêt des combats non pas seulement dans Alep, mais sur tous les fronts dans une guerre qui en compte plusieurs, et dont certains ne se trouvent même pas en Syrie. Pas même dans la région à laquelle celle-ci appartient, à vrai dire, mais bien plus loin, sur d'autres continents pour quelques-uns d'entre eux. Les deux superpuissances ne parviennent même pas à s'entendre sur une trêve de quelques jours là où les affrontements font rage, à des fins strictement humanitaires, mais à l'issue de la rencontre de leurs ministres des Affaires étrangères, il y a une semaine à Genève, ils ont néanmoins prétendu que l'essentiel de leurs différends avaient été surmontés, et qu'il ne restait plus que quelques détails à régler, sur lesquels leurs experts étaient justement en train de plancher. Notons cependant que ces propos empreints d'optimisme étaient plus le fait de John Kerry que de Sergueï Lavrov, qui devant les journalistes s'est gardé de les réfuter, mais dont le visage disait tout son scepticisme. Peu après la rébellion lance une offensive sur Hama, dans l'intention évidente de desserrer l'étau de l'armée syrienne sur ses positions dans Alep.

Suite en page 3

Périmètres de sécurité autour des écoles et interdiction de stationnement

L'Etat réagit enfin face au fléau des kidnappings



Désormais, des mesures de sécurité très strictes seront appliquées à la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, des périmètres de sécurité seront établis autour des écoles et le stationnement des véhicules sera interdit devant les portes des établissements. Lire page 2

Fournitures scolaires et Aïd El-Adha à Béjaïa

Les chefs de famille mis à rude épreuve

Page 4

Echanges culturels

Lola Khalfa construit des ponts en photos entre l'Algérie et la France

Page 13

Périmètres de sécurité autour des écoles et interdiction de stationnement

L'Etat réagit enfin face au fléau des kidnappings

■ Désormais, des mesures de sécurité très strictes seront appliquées à la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, des périmètres de sécurité seront établis autour des écoles et le stationnement des véhicules sera interdit devant les portes des établissements.



P.H.D.R.

Par Meriem Benchaouia

Le phénomène de kidnapping d'enfants a pris une ampleur effrayante ces dernières années. Des dizaines d'enfants ont été victimes de raptus suivis parfois d'assassinats. Un fléau présent, continu, contre lequel une vigilance de tout moment doit être requise pour éviter de rallonger la liste des victimes. Une liste trop longue, qui fait froid dans le dos tant elle renseigne sur l'ampleur du mal. Ce n'est pas seulement des faits divers, c'est un

véritable drame où le tragique se mêle à la consternation générale, qui à chaque fois, secoue toute l'Algérie. Devant l'urgence de la situation, le gouvernement algérien s'est engagé à mettre les moyens pour endiguer ce type de crime abject. En effet, l'Etat semble vouloir se donner les moyens de lutter contre un phénomène de raptus et de meurtres d'enfants qui se développe de plus en plus. Mais ce qui est moins facile à endiguer, c'est le phénomène de psychose qui saisit certains parents

d'élèves. Le sort tragique de la petite Nihal âgée d'à peine 4 ans, enlevée et assassinée récemment, a ému les Algériens et fait réagir les autorités. Désormais, des mesures de sécurité très strictes seront appliquées à la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, des périmètres de sécurité seront établis autour des écoles et le stationnement des véhicules sera interdit devant les portes des établissements scolaires. Selon des responsables de la Sûreté nationale et de la Protection civile, les

établissements scolaires bénéficieront d'une attention particulière lors de la rentrée scolaire 2016-2017 avec la mobilisation de policiers et d'éléments de la Protection civile pour sécuriser les périmètres et empêcher le stationnement anarchique devant les écoles. En effet, les périmètres des établissements scolaires seront sécurisés à partir de dimanche avec la mobilisation de policiers et d'éléments de la Protection civile qui assureront la sécurité des élèves et veilleront à faire respecter l'interdic-

tion du stationnement anarchique devant les écoles, ont indiqué des responsables des deux corps de sécurité. Selon ces responsables, dès dimanche prochain, les policiers auront pour mission de sécuriser les périmètres des établissements scolaires afin de réduire les risques d'accidents de la route dont sont souvent victimes les élèves à leur sortie d'école. La Sûreté de wilaya d'Alger a, à cet effet, répertorié les établissements dont les accès donnent directement sur des voies publiques où il existe davantage de risques d'accidents et d'agressions. Les policiers seront d'ailleurs mobilisés pour protéger les élèves contre toute tentative d'agression. Des cours seront, par ailleurs, programmés tout au long de l'année au profit des élèves afin de les sensibiliser à l'importance du respect du code de la route et à la vigilance. La Sûreté de wilaya d'Alger a également décidé d'interdire le stationnement anarchique devant les écoles pour écarter tout risque. Les éléments de la Protection civile seront, quant à eux, chargés de sécuriser les établissements, le corps enseignant, le personnel administratif et les élèves, en mettant à disposition les moyens techniques nécessaires pour parer à tout sinistre. **M. B.**

Attribution illégale de 65 hectares au Parc Dounia

Louh appelle Nouri à porter l'affaire devant la justice

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, suggère au ministre du Tourisme, Abdelouahab Nouri de porter l'affaire de l'attribution de lots de terrain de «manière illégale et clandestine» au sein du Parc des grands vents (Parc Dounia), situé à l'ouest d'Alger devant la justice conformément au contenu de l'article 32 du code de procédure pénale.

Pour le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, c'est à Abdelwahab Nouri de saisir la justice concernant ce sujet, rappelant que «selon nos informations, le ministre du Tourisme n'a entamé aucune démarche dans ce sens. Ceux qui possèdent des informations sur le sujet n'ont qu'à saisir la justice dans ce cas conformément à l'article 32 du code de procédure pénale», a dit le ministre. Que dit l'article 32 ? «Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en donner avis sans délai au ministère public et de lui transmettre tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs», stipule l'article en question.

Rappelons que le ministre du Tourisme avait révélé au grand public, l'attribution de lots de terrain d'une superficie de 65 hectares à Dounia Parc de «manière

illégale et clandestine» et «sans la prise en compte des moindres conditions juridiques». Parmi les 96 attributions, 40 concerneraient des fast-foods ou des restaurants, selon lui. L'on se demande donc quelles en sont les raisons de la réticence de Nouri à saisir la justice si les faits qu'ils avancent sont prouvés.

Dans le même contexte, le ministre de la Justice a exigé des tribunaux de donner plus d'importance et de priorité aux affaires liées au détournement des terres agricoles que la nouvelle Constitution protège. Tayeb Louh, a exigé au parquet général d'activer l'action publique «immédiatement» dès réception d'une plainte liée au détournement de terres agricoles «quelle qu'en soit l'origine, qu'elle émane d'une instance officielle ou de particule». Il a rappelé à ce propos, que cette question figurait dans les derniers amendements contenus dans la Constitution au regard de l'importance de ces terres qui constituent une «richesse et un bien du peuple», précisant que «l'autorité judiciaire demeure le seul garant pour faire respecter la loi».

Baisse du taux de la détention provisoire de 13,58%

Le ministre de la Justice s'est



P.H.D.R.

longuement attardé sur les réformes introduites dans le secteur de la justice, après l'entrée en vigueur de la révision de la Constitution. Selon Tayeb Louh, la détention provisoire est en baisse. Pour appuyer ses dires, il a révélé quelques chiffres. Le ministre a affirmé que le remplacement du flagrant délit par le système de comparution immédiate depuis janvier 2016 a fait baisser de 41% le taux de recours à la détention provisoire. En ce qui concerne ceux qui n'ont pas été jugés et qui n'ont pas été présentés devant la justice, on a constaté une baisse du taux de la détention provisoire de façon générale de 13,58%. Concernant la dernière révision du code de procédure pénale, il a estimé dans un discours prononcé à la cour d'Alger, que

cette mesure a permis de réduire le nombre des affaires soumises au pénal à raison de 41,46% à travers l'application d'autres options dont les amendes ou la médiation. Pour le ministre de la Justice, avec cette évaluation, le pays se dirige vers la concrétisation des objectifs tracés par les réformes.

Louh dément l'arrestation de suspects dans l'affaire Nihal

Le ministre de la Justice qui est revenu sur le phénomène de kidnapping et d'assassinat d'enfants, a démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles les services de la Gendarmerie nationale auraient arrêté des personnes soupçonnées d'avoir kidnappé la petite

Nihal Si Mohand, retrouvée morte deux semaines après sa disparition, dans la wilaya de Tizi Ouzou. «Aucune arrestation n'a été effectuée pour le moment. Il faut attendre les résultats de l'enquête», a-t-il affirmé, refusant ainsi, de donner plus de détails sur l'évolution de cette enquête, se contentant de dire que «l'enquête avance mais c'est difficile». Selon le ministre, plusieurs témoins ont été entendus dans le cadre de cette affaire. Par ailleurs, Tayeb Louh a rassuré que le gouvernement, très conscient de l'ampleur du phénomène, est en train de préparer une batterie de mesures et des réformes à tous les niveaux pour faire face et combattre efficacement ce fléau. Dans ce contexte, le ministre de la Justice a fait état de la préparation au niveau de la direction de la modernisation de son département, d'un fichier électronique détaillé de toutes les personnes impliquées dans ce genre de crimes ou celles qui étaient soupçonnées d'avoir participé à des actes de cette nature, afin qu'elles soient mises sous la surveillance permanente des services de sécurité. Tayeb Louh a également appelé toutes les parties concernées par le dispositif d'alerte disparition/enlèvement d'enfant dont les services de sécurité et les médias à s'y impliquer.

Louiza Ait Ramdane

Prochaine réunion de l'Opep à Alger

L'Algérie tente de rapprocher les visions

■ Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, effectue depuis hier et ce jusqu'au 6 septembre, des visites de travail en Iran et au Qatar. Ainsi, l'Algérie tente de rapprocher les visions entre les membres de l'Opep pour un éventuel accord sur la réduction de la production et améliorer les prix du brut. Il est vrai que l'Algérie n'a pas le poids de l'Arabie saoudite et autres en matière de production, mais elle mise sur son rôle de médiateur.

Par Nacera Chennafi

Selon un précédent communiqué du ministre de l'Energie M. Boutarfa, qui sera accompagné d'une importante délégation «s'entretiendra avec ses homologues iranien et qatari sur les relations de coopération entre l'Algérie et ces deux pays dans le domaine de l'énergie». Il est à noter que ce déplacement intervient à quelques jours de la 15^e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF15), prévu du 26 au 28 septembre, mais en dehors de cet événement, il y a la réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Une réunion d'espoir pour l'amélioration des prix du brut après l'échec de la rencontre de Doha en avril dernier qui s'est clôturée sans accord entre les membres de l'Opep et ceux non membres. Un échec expliqué par plusieurs par la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Ce dernier après des années d'embargo a accéléré sa production pour rattraper son retard et ne semble pas prêt à faire des concessions en matière de gel ou de réduction du seuil de production.

Selon certains experts, si les pays de l'Opep arrivent à une réduction de 10% de la production, le prix du baril pourra atteindre les 70 dollars. Mardi dernier, le Premier ministre irakien avait déclaré que son pays est prêt à soutenir une décision de gel de la production lors de la prochaine réunion de l'Opep d'Alger pour améliorer les prix du



l'Opep pour un retour de la stabilisation au marché mondial mais s'attend aussi à un respect des droits naturels. En réponse à une question sur la fixation du seuil de la production, le ministre iranien de l'Energie a indiqué que l'Iran «soutient tout effort pour la stabilisation du marché» ajoutant que «l'Iran va coopérer avec l'Opep mais attend des autres de comprendre ses droits naturels». Bien avant, l'agence de presse Reuters avait rapporté des déclarations de sources de l'Opep et de l'industrie pétrolière selon lesquelles l'Iran est plus disposé que par le passé à soutenir une action commune pour la stabilisation du marché pétrolier.

L'Iran refuse un gel de la production, qu'elle justifie de son désir de récupérer son quota historique qui avait été affecté par les sanctions occidentales.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo a indiqué dans une déclaration au journal «El Hayat londonienne» qu'il y a «plus de consensus au niveau de l'Opep et en dehors de cette organisation que les producteurs sont tenus de prendre des décisions plus anticipées concernant la gestion de la production pour être en complémentarité avec les forces traditionnelles du marché». De la part d'Alger, les efforts continuent pour la réussite de la réunion informelle de l'OPEP. Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa mène depuis quelques jours des discussions avec plusieurs partenaires.

N. C.

pétrole. Cependant, du côté de l'Arabie saoudite, la position reste floue. Il y a quelques jours le ministre saoudien de l'Energie, Khaled El Faleh a écarté tout accord entre les pays exportateurs sur un gel de la production à l'occasion de la prochaine réunion d'Alger.

L'agence Reuters avait rapporté une déclaration de responsable saoudien qui a indiqué que le marché pétrolier n'a pas besoin «d'une grande intervention» au moment actuel. Il a affirmé qu'il «n'y a pas eu de discussions sur un éventuel gel de la production de brut» tout en soulignant que «la demande mondiale sur le brut augmente bien». Et dans une autre déclaration rapportée toujours par Reuters et selon l'agen-

ce officielle de l'Arabie saoudite SAP, le ministre saoudien du Pétrole, avait indiqué : «Nous aurons une rencontre ministérielle du FME en Algérie le mois prochain et c'est une opportunité pour les ministres de l'Opep et de pays exportateurs majeurs non-Opep de se rencontrer et de discuter de la situation du marché, y compris de toute action possible nécessaire pour stabiliser le marché».

Du côté de l'Iran, rien n'est encore acquis sauf la confirmation de sa participation à la réunion d'Alger par son ministre du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, dans une déclaration à l'agence de son ministère, Shana, rapportée par Reuters. Il est rapporté aussi que Téhéran va coopérer avec les pays de

Crise à l'APC d'Akbou

La session ordinaire ajournée faute de quorum

La session ordinaire convoquée par le maire pour mercredi dernier n'a finalement pas eu lieu faute de quorum. Du coup, la crise que vit cette APC depuis des années ne fait que perdurer au détriment du développement de la commune et de ses populations qui en ont plus que marre de cette situation de pourrissement sans précédent. En effet, sur les 23 élus que compte l'APC d'Akbou, seulement neuf membres ont répondu présents à la convocation du maire, Abderrahmane Bensbaâ. Le reste soit 14 élus issus des indépendants, MEN et FLN, autrement dit, la majorité, a boycotté cette session. Les élus ont été convoqués pour débattre des seize points inscrits à l'ordre du jour de cette session, dont celui portant l'approbation et la clôture du compte administratif de 2005. Un point rejeté lors de la dernière session, faut-il le rappeler par des élus dont certains en font une question de principe. Les élus de l'opposition qui est majoritaire depuis plusieurs mois, refusent de travailler avec le maire. Ils demandent tout simplement son «départ». Pour sa part, le maire M. Bensbaâ s'agrippe à son fauteuil en dépit

du vent de contestation qui s'est élargi depuis des mois au sein de la population et qui demande son départ et la dissolution de l'APC, en sus de l'ouverture d'une commission d'enquête sur la gestion de cette APC, notamment sur certains dossiers liés au foncier, marchés publics, etc. La population d'Akbou assiste impuissante à un blocage structurel qui dure depuis des années et pourtant sa commune compte parmi les plus riches du pays avec une zone industrielle et d'activité des plus prospères, une ville qui pourrait devenir wilaya déléguée. Ainsi, la machine du développement s'est arrêtée ou paralysée à Akbou: il y a 944 opérations ou projets à l'arrêt, plus de 600 milliards de centimes bloqués et 259 milliards de l'exercice actuel attendent d'être dépensés. La commune souffre d'énormes problèmes d'environnement, le cadre de vie des citoyens s'est dégradé, etc. une situation qui appauvrit la commune et crée des disparités et encourage l'apparition de fléaux sociaux comme la drogue, la violence, les vols, le trafic de drogue, etc. et donne des arguments aux promoteurs de l'autonomie et autres mouve-

ment politiques radicaux. En résumé rien ne va plus dans cette commune et d'ailleurs dans plusieurs municipalités de la région notamment, la municipalité voisine de Tazmalt où une situation identique est vécue aussi à cause des égoïsmes des uns et des relations qui se sont dégradées entre les élus et le maire qui se retrouve, lui aussi, sans majorité depuis plusieurs mois. Ce dernier a sanctionné plusieurs de ces collaborateurs au point de se retrouver presque seul ou avec un ou deux élus sans expérience pour gérer une grande localité comme celle-ci, une localité ayant une situation géographique stratégique qui pourrait être un grand atout avec un peu de volonté. Et devant cette situation, le wali avait menacé de passer à la dissolution des APC bloquées au début de l'été pour régler définitivement les problèmes de ces dernières et relancer la machine du développement tant souhaité par tout le monde mais, une telle décision recommande sûrement l'accord des hautes autorités. Le problème persiste encore mais jusqu'à quand?

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Ce sur quoi Américains et Russes s'accordent en Syrie

suite de la page Une

Ce qui pour le moins enlève davantage de crédit aux propos de John Kerry, s'ils ne s'en trouvent pas démentis. N'empêche, pour savoir à quoi s'en tenir précisément, force est d'attendre la suite des événements, car il n'est pas rare qu'une exacerbation d'un conflit prélude non pas à son renouveau mais à sa décréue, dans la perspective d'une négociation à brève échéance. En vue de la tenue d'une nouvelle rencontre à Genève, les parties au conflit seraient en effet tentées dans cette hypothèse d'améliorer leurs positions sur le terrain en vue de renforcer leur pouvoir de négociation. Encore que cela soit dit ici que par acquit de conscience, tant le conflit semble fort loin de déboucher sur une issue acceptable par tous les protagonistes, d'autant plus qu'il en est qui sont syriens et d'autres qui ne le sont pas, mais dont pourtant l'avenir lui-même se joue dans cette partie. Alors que la Russie et ses alliés s'efforcent de sauver le régime syrien, tant leurs intérêts dans la région lui sont liés, à l'opposé les Etats-Unis et leurs alliés entendent le renverser, car ainsi seulement seraient préservés leurs propres intérêts dans la région. Il n'existe pas de solution moyenne, une sorte de paix des braves acceptable par tout le monde même si elle ne satisfait entièrement personne. Le conflit syrien est par excellence une guerre d'usage. Dans un seul cas il cesserait de l'être : si tout à coup un des deux belligérants en présence, soit la rébellion soit l'armée loyaliste, vient à perdre pied à la suite d'un grand revers ou d'une série de petits et moyens revers, dont personne n'aurait mesuré par avance les conséquences. Il faut que non seulement un des deux camps soit militairement battu, mais qu'il le soit de façon aussi soudaine qu'irréversible. C'est que cette guerre d'usage ne l'est que parce qu'elle est entretenue de l'extérieur. Il y a longtemps qu'elle aurait pris fin si les puissances mondiales et régionales ne s'en étaient pas mêlées. Mais maintenant qu'elles y sont, pas moyen pour elles d'en sortir sans perdre beaucoup du même coup, et sans que leur position même s'en trouve compromise. Aussi le seul accord qui soit possible aujourd'hui entre Américains et Russes, c'est de veiller avec une égale vigilance pour que la guerre reste en l'état, pour qu'elle ne se transforme en une guerre directe entre eux, ou en une conflagration régionale. De là la question qui se pose : jusqu'à quand réussiront-ils à bien la tenir en main ?

M. H.

Retraite proportionnelle

Les explications de Benghebrit

■ Se prononçant sur la mesure relative à la retraite proportionnelle, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, était plus explicite en précisant que son secteur «n'est pas concerné» par cette problématique. «Le secteur de l'Education n'est pas touché par la retraite proportionnelle pour les années 2016 et 2017, au regard du dispositif calendaire et de l'agenda du secteur soumis à des dispositions spécifiques», a-t-elle affirmé, jeudi à Alger.



Ph.D.R.

Par Meriem B.

«Le problème ne se pose pas pour les fonctionnaires du secteur de l'Education, notamment les professeurs ayant déposé leurs dossiers pour bénéficier de la retraite proportionnelle en 2016, au regard de l'agenda du secteur», a déclaré la ministre à la presse. «Les fonctionnaires dont les dos-

siers avaient été déposés entre septembre et novembre 2015 bénéficieraient de la retraite à la fin août de l'année prochaine», a précisé M^{me} Benghebrit lors d'une rencontre avec les partenaires sociaux (syndicats du secteur et associations des parents d'élèves), à la veille de la rentrée scolaire 2016-2017. M^{me} Benghebrit a réaffirmé que «le problème ne se pose pas pour les fonctionnaires qui déposeront

leurs dossiers à la rentrée scolaire actuelle», vu que le dossier sera soumis au débat à l'Assemblée populaire nationale (APN). «Ils bénéficieront de la retraite à la fin août 2017», a-t-elle ajouté. Les fonctionnaires du secteur pourront déposer leurs dossiers fin 2016 en fonction de l'agenda préalablement défini, précisant que tous les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale sont au courant que le

dépôt des dossiers de retraite doit se faire lors du premier trimestre de l'année scolaire. Près de 90% des demandes de retraite concernent la retraite proportionnelle, a-t-elle indiqué, annonçant l'organisation «prochaine» d'un atelier autour de ce thème avec les partenaires sociaux pour définir les lacunes et les moyens offerts dans ce domaine jusqu'à l'horizon 2030, formant le vœu que le débat soit «objectif». Concernant ce dossier, les représentants des syndicats de l'Education ont exprimé leur «satisfaction» quant à la déclaration de la ministre, appelant à l'intégration du métier d'enseignant dans la monoclature «des métiers pénibles». Les syndicats ont réaffirmé la nécessité de les associer dans les débats sur le dossier de la retraite proportionnelle, sans écarter le retour aux mouvements de protestation durant le premier trimestre.

Les enseignants recrutés dans les postes vacants selon «le mérite»

Dans une déclaration à la

presse, en marge de sa rencontre avec les partenaires sociaux, M^{me} Benghebrit a précisé que «les enseignants admis au dernier concours seront recrutés dans les postes vacants selon le mérite», ajoutant que «le recrutement se fait, d'abord, au niveau de la wilaya et en cas d'indisponibilité de la spécialité, il est fait recours à la nomenclature nationale de recrutement dans cette spécialité».

Ce procédé permettra de mettre un terme au «manque» d'enseignants pour occuper les postes vacants par leurs homologues ayant pris leur retraite. 148 000 candidats ont été admis au concours de recrutement sur un total de 700 000, a rappelé la ministre.

Elle a indiqué avoir donné des instructions aux directeurs de l'éducation au niveau wilaya pour le recrutement des lauréats en tant que contractuels, dans un premier temps, et ce, selon le mérite. La priorité est accordée aux diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), a-t-elle tenu à préciser.

M. B.

Première édition de la fête de la poterie d'Ath Khir (Tizi Ouzou)

Pour la création d'un centre de formation de la femme rurale dans la poterie

Les organisateurs de la première édition de la fête de la poterie d'Ath Khir, dans la commune d'Ait Khelili (30 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), ont appelé, jeudi, à la création d'un centre de formation de la femme rurale dans le domaine de la poterie afin de pérenniser cette activité artisanale et en faire une source de revenus à de nombreuses familles. L'appel a été lancé à l'ouverture de cette manifestation par les animateurs de l'associa-

tion initiatrice de cette fête, à savoir «Isselqam N'Talaght». La poterie est aussi un produit touristique qui mérite une attention particulière des autorités dans le processus de développement du tourisme dans la région, d'autant que Ath Khir est réputée par l'activité artisanale liée à la poterie. En plus de l'objectif de ressusciter ce métier, les organisateurs projettent de relancer même la céramique dans leur région. Le représentant du président de



l'Assemblée populaire de wilaya (APW), présent à la cérémonie d'ouverture aux côtés de la directrice de la culture de la wilaya, du représentant du wali, du directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers et des autorités locales, a pris l'engagement de dégager une aide de 50 millions de centimes comme subvention à cette manifestation à l'instar de la vingtaine d'autres fêtes que soutient l'APW dans la wilaya de Tizi Ouzou. A noter qu'une tren-

taine d'exposants, dont une vingtaine de potiers issus du village d'Ath Khir, prennent part à la manifestation qui s'étalera sur trois jours. Les locaux d'une unité locale de poterie implantée au lieu-dit Lekhmis abrite l'exposition. Au programme également de la première édition de la fête de la poterie d'Ath Khir, un concours de la meilleure poterie, des conférences-débats thématiques et une animation culturelle.

Hamid M.

Fournitures scolaires et Aïd El-Adha à Béjaïa

Les chefs de famille mis à rude épreuve

Les prix des articles scolaires ont connu cette année une hausse. C'est le cas des prix des cartables et des cahiers surtout. Un cartable de bonne qualité est cédé entre 4 500,00 et 8 000,00 DA. Le prix des cahiers a connu une hausse de 30 à 35%. «Un cahier de 96 pages est passé de 25 DA à 35 DA», nous dit-on. Et les cahiers de bonne qualité coûtent plus cher encore. Les chefs de famille sont mis à rude épreuve. Entre l'achat des articles scolaires et les habits de la rentrée scolaire et de l'Aïd, ils ne savent plus où donner de la tête. Un chef de famille de 3 ou 4 enfants scolarisés devrait déboursier au moins 30 000,00 DA dans l'achat des fournitures scolaires voire plus (40 000,00) si l'on ajoute les tabliers. Il faut compter une moyenne de 12 000 à 15 000,00 DA par enfant, car-

table et tablier compris. Le coût moyen du trousseau scolaire est de 3 500,00 DA plus un cartable à 4 000,00 DA et un tablier à 1 200,00 DA et la facture s'élève à un coût moyen de 8 700,00 DA. Si l'on veut acheter des produits de qualité il faut ajouter à cette somme une autre variant entre 4 000,00 et 5 000,00 DA et nous arrivons à un coût dépassant les 13 000,00 DA. Inutile de rappeler que les habits sont beaucoup plus chers que les fournitures scolaires. Pour habiller un enfant de 7 ou 8 ans, il faut un minimum de 10 000,00 DA. Ceci pour la rentrée scolaire. Si l'on ajoute les habits neufs de l'Aïd comme le veut la tradition, on peut additionner une autre somme de 10 000,00 DA. Ainsi, le total des dépenses pour un enfant est estimé à plus de 33 000,00 DA si l'on choisit des

produits de qualité, environ 25 000,00 DA pour des produits de qualité moyenne et 20 000,00 DA pour des produits de qualité moindre.

Evidemment, les parents tentent d'amortir le coût par des astuces. Certains ont privé leurs enfants de vacances pour leur offrir des vêtements neufs pour l'Aïd et la rentrée scolaire. D'autres vont offrir à leurs enfants une seule tenue pour la rentrée et pour l'Aïd et sortir des armoires la tenue de l'Aïd El-Fitr. D'autres encore vont zapper le sacrifice à cause des dépenses de la rentrée scolaire et l'achat d'habits neufs. Certains, meilleurs gestionnaires, ont déjà mis de côté les sommes pour l'achat du mouton, les habits de l'Aïd, ceux de la rentrée et des articles scolaires. Les magasins et grandes surfaces sont pris

d'assaut ces derniers jours par les chefs de familles alors que d'autres ont déjà fait les achats. Ces derniers ne veulent pas attendre les bousculades de la semaine prochaine pour acheter les articles scolaires et les vêtements de l'Aïd. Ils ont déjà devancé les enseignants en achetant quelques articles indispensables tels que les cartables, les règles, les trousseaux, les crayons de couleurs, les stylos, les ciseaux, les ardoises,... et aussi des tabliers. Il ne restera que les cahiers, les protège-cahiers et quelques articles à compléter. Certains, par souci de mieux gérer leur budget, préfèrent attendre et surtout utiliser d'anciens articles pas usés, notamment les cartables, sachant que les prix de ces articles sont très élevés. Autrement dit, ils font des achats

selon les priorités de l'heure pour ne pas s'endetter et faire face à deux événements majeur, à savoir la rentrée scolaire et l'Aïd El-Adha qui est synonyme de sacrifice pour un bon musulman. Pour accomplir ce rituel, il faut au moins 45 000,00 DA pour s'offrir un mouton de taille moyenne ou entre 53 000,00 DA et 60 000,00 DA pour un bon bélier. Evidemment, il y a des agneaux dont les prix se situent entre 35 000,00 et 42 000,00 DA mais leur poids ne dépassent pas les 15 kg. Certains estiment que les prix ont flambé, d'autres n'ont pas changé par rapport à l'an dernier. Pour leur part, les maquignons jugent que «les prix des moutons cette année sont en baisse». Chacun peut juger de lui-même si le prix est élevé ou pas.

Hocine Cherfa

Pétrole

Le président russe se dit favorable à un gel de la production

■ Le président russe, Vladimir Poutine, s'est dit hier favorable à un gel de la production de pétrole pour soutenir les prix, jugeant qu'un accord entre les pays producteurs serait «une bonne décision».

Par Souad H.

«**J**e vais répéter notre position : nous estimons que ce serait une bonne décision pour le secteur énergétique mondial», a déclaré M. Poutine dans un entretien à l'Agence Bloomberg, publié sur le site du Kremlin. Réunis en avril à Doha, la Russie et les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) n'étaient pas parvenus à convenir d'un gel concerté de production pour soutenir les cours, en raison notamment de divergences au sein même de l'Opep. L'Arabie saoudite souhaitait que l'Iran participe à un tel gel mais Téhéran demandait à revenir d'abord à son niveau de production d'avant les sanctions liées au dossier nucléaire. «Du point de la pertinence économique et de la logique, il serait bon de trouver un compromis et je suis sûr que tout le monde le comprend. La question n'est pas tant économique que politique. Je souhaiterais que tous les acteurs de ce marché, qui ont intérêt à un maintien des prix à un niveau stable et juste, arrivent à une décision nécessaire», a estimé M. Poutine. Les pays de l'Opep, dont la Russie ne fait pas partie, ont prévu une réunion informelle en marge d'un forum énergé-

tique à Alger du 26 au 28 septembre. «Si un telle rencontre a lieu, bien sûr nous participerons», a indiqué vendredi le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak, cité par les agences russes. Le ministre, qui avait jugé récemment un gel de production inutile au niveau actuel des prix, a précisé prévoir de rencontrer des ministres d'Iran, d'Arabie saoudite et du Venezuela. Un accord de gel de production viserait à convaincre le marché que les grands pays producteurs cessent de lutter pour les parts de marché en augmentant leurs volumes d'extraction. L'abondance de l'offre en résultant a entraîné un effondrement des prix affectant violemment les économies des pays producteurs.

Légère hausse en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole progressaient légèrement hier en cours d'échanges européens, profitant d'achats à bon compte et de déclarations du président russe Vladimir Poutine. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 45,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 38 cents par rapport à la clôture de jeudi.



Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre gagnait 34 cents à 43,50 dollars.

«Les prix du pétrole ont connu une forte chute pour la troisième séance consécutive (jeudi)», le baril de Brent lâchant quelque 3% et celui de WTI environ 4%, relevaient des analystes. Le prix de la référence européenne du

brut est même tombé jusqu'à 45,32 dollars le baril jeudi et celui de son homologue américain jusqu'à 43 dollars, des plus bas en trois semaines. «Il n'y a eu aucune actualité de nature à déclencher la baisse des prix (jeudi). C'est plutôt la distorsion évidente entre les mots et les actions des producteurs de pétrole qui rend les opérateurs du marché de plus en plus sceptiques et les incite à abandonner

leurs positions longues», c'est-à-dire acheteuses, expliquaient-ils. A l'approche d'une réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) fin septembre à Alger, les grands producteurs de brut, membres ou non de l'Opep, semblent rivaliser d'annonces soufflant le chaud et le froid sur le marché et contribuant largement à la volatilité des cours depuis deux semaines. S. H./Agences

Changes

L'euro fléchit face au dollar avant les chiffres sur l'emploi américain

L'euro baissait légèrement hier face au dollar, dans un marché attentiste avant la publication des chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis. L'euro valait 1,1194 dollar contre 1,1199 dollar jeudi soir. La monnaie européenne montait face à la devise japonaise à 115,77 yens contre 115,61 yens la veille. Le dollar progressait lui aussi face à la monnaie nipponne à 103,42 yens contre

103,23 yens jeudi. L'indicateur le plus crucial de la semaine sera publié ce vendredi, avec le rapport mensuel du gouvernement américain sur l'emploi. «L'attentisme s'est emparé des marchés financiers vendredi, les investisseurs attendant le rapport sur les créations d'emplois dans le secteur non agricole au mois d'août, qui pourrait donner une indication sur le moment où la

Réserve fédérale prévoit d'augmenter les taux américains en 2016», a commenté un analyste.

Le billet vert s'était affaibli jeudi, connaissant «sa pire journée depuis deux semaines», «suite à la publication de plusieurs statistiques économiques décevantes», dont la contraction de l'activité industrielle en août aux Etats-Unis après cinq mois consécutifs de progression, a

observé un autre analyste. Selon des analystes, ce repli laisse penser que la Réserve fédérale américaine (Fed) va continuer à adopter une approche prudente et retarder tout nouveau relèvement des taux d'intérêt à décembre. La livre britannique montait face à la monnaie européenne à 84,32 pence pour un euro, ainsi que face au dollar à 1,3276 dollar pour une livre. La

devise suisse montait face à l'euro à 1,0955 franc pour un euro ainsi que face au billet vert à 0,9787 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,6985 yuans pour un dollar contre 6,6750 yuans jeudi soir. L'once d'or s'échangeait à 1 311,5 dollars au fixing du matin, contre 1 309,50 dollars jeudi.

Amel B./APS

Italie

Croissance nulle au deuxième trimestre 2016

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) de l'Italie était nulle au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre 2016, a confirmé hier l'Institut national des statistiques (Istat). Sur un an, la progression est de 0,8%, a précisé l'Istat, revoyant légèrement à la hausse le chiffre publié le 12 août (+0,7%). Selon l'Istat, la stagnation d'un trimestre sur un autre est principalement due à une baisse de l'activité dans le secteur industriel (-0,6%), que les augmentations enregistrées dans l'agriculture (+0,5%) et les services (+0,2%) n'ont pas permis de compenser. Au premier tri-

mestre, le PIB avait crû de 0,3% par rapport au trimestre précédent. Pour la première moitié de l'année 2016, la croissance s'élève à 0,7% (contre 0,6% annoncé le 12 août). Après trois années de récession, l'Italie a renoué avec la croissance début 2015,

mais à un rythme d'une lenteur inquiétante. Son PIB a progressé de 0,8% l'an passé, soit une croissance moitié moindre que la moyenne des pays de la zone euro. En raison de l'impact du Brexit sur l'économie du pays, le Fonds monétaire international

(FMI) a revu à la baisse mi-juillet ses prévisions, indiquant tabler sur une croissance de 0,9% en 2016 en Italie (contre 1,1% prévu précédemment) et de 1% en 2017 (contre 1,25% auparavant). La Banque d'Italie prévoit elle désormais une croissance «un

peu inférieure à 1% cette année et autour de 1% l'an prochain».

Début avril, Rome avait déjà dû les revoir à la baisse, tablant sur une croissance de 1,2% en 2016 et de 1,4% en 2017, contre 1,6% attendu précédemment durant les deux années. Dans ce contexte et alors qu'un tremblement de terre meurtrier a durablement touché le pays en août, le gouvernement aura encore plus de mal à maintenir ses promesses de réduction du déficit budgétaire. La dette publique ne cesse pourtant de s'alourdir : elle s'élevait fin juin à 2 248 milliards d'euros, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à mai. R.E.

Energie

M. Boutarfa en visite de travail en Iran et au Qatar

LE MINISTRE de l'Energie, Nouredine Boutarfa, effectuera, du 2 au 6 septembre, des visites de travail en Iran et au Qatar, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. M. Boutarfa qui sera accompagné d'une importante délégation «s'entretiendra avec ses homologues iraniens et qatari sur les relations de coopération entre

l'Algérie et ces deux pays dans le domaine de l'énergie», précise la même source. Pour rappel, Alger abritera, du 26 au 28 septembre, la 15^e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF15), ainsi que la réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). APS

Hamid Grine :

Les textes de l'audiovisuel offrent le cadre «idoine» aux TV d'exprimer leur professionnalisme

■ «Les textes du cahier des charges réglementant l'activité audiovisuelle offrent le cadre idoine pour permettre aux chaînes de télévision d'exprimer, en toute liberté, leur algérianité, leur modernité et leur professionnalisme, dans le respect des valeurs de notre société», a déclaré le ministre.

Par Hania H.

Les textes réglementant l'activité audiovisuelle offrent le cadre «idoine» aux chaînes de télévision d'exprimer, «en toute liberté, leur algérianité, leur modernité et leur professionnalisme», a affirmé jeudi le ministre de la

Communication, Hamid Grine. «Les textes du cahier des charges réglementant l'activité audiovisuelle offrent le cadre idoine pour permettre aux chaînes de télévision d'exprimer, en toute liberté, leur algérianité, leur modernité et leur professionnalisme, dans le respect des valeurs de notre société», a-t-il déclaré dans une déclaration à l'APS, M. Grine au lendemain de la publication de trois décrets exécutifs réglementant l'activité audiovisuelle en Algérie. Ces trois décrets, publiés au «Journal officiel», portent sur le cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service audiovisuel, sur le montant et les modalités de versement de la contrepartie financière ainsi que sur les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature, Le secteur audiovisuel a été conforté, en Algérie, avec l'installation, en juin dernier, de l'ensemble des membres de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), une institution prévue par la loi relative à l'activité audiovisuelle de 2014, afin de réguler le champ audiovisuel en Algérie et consolider la mission du service public. Le Premier



ministre, Abdelmalek Sellal avait exprimé «la sincère et l'entière» volonté du gouvernement pour

le développement du paysage audiovisuel national «pour peu que cela se fasse dans un envi-

ronnement sain et dans le respect de la loi et des règles de déontologie». H. H./APS

Selon le site The Cipher Brief

L'Algérie, «un rempart» contre l'expansion de Daech dans la région

L'Algérie «est un rempart» contre l'expansion du groupe terroriste Daech dans la région de l'Afrique du Nord grâce à son niveau de sécurité élevé et à la force de son gouvernement, a estimé le site d'informations américain The Cipher Brief, spécialisé dans les questions sécuritaires. Dans une analyse publiée jeudi à Washington, The Cipher Brief souligne que la défaite imminente du groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique (EI/Daech) à Syrte suscite beaucoup d'interrogations sur les pays où les éléments de ce groupe terroriste pourraient se réfugier, en précisant que «Daech n'a jamais réussi à prendre pied en Algérie en raison de la position ferme de l'armée algérienne contre les cellules de djihadistes» et «la force de son gouvernement central». Citant l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, le site d'informations américain affirme que «l'EI n'existe pas en Algérie». «Nous avons contré toutes leurs tentatives (à) nos forces de sécurité ont été mobilisées durant les trois dernières années pour sécuriser les frontières Est avec la Libye et celles du sud avec les pays du Sahel», relève M. Bouguerra. Selon The Cipher Brief, Daech a échoué à s'implanter en Algérie en raison du «haut niveau de sécurité du pays», explique Bennett Seftel, directrice adjointe de la rédaction du journal américain en ligne et auteur de l'analyse, citant Dalia Ghanem Yazbeck, membre du Think Tank Carnegie Middle

East Center. Le journal américain rappelle à ce titre la tentative de Daech de prendre pied en Algérie lorsque le groupe Jound al Khilafa, «un groupe djihadiste» lié à al Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), a diffusé en 2014 une vidéo montrant la décapitation d'un otage français et dans laquelle il a prêté allégeance à l'EI. Dès lors, l'armée algérienne a réussi à contrer la menace de Daech en anéantissant ses capacités de recruter, de mener des attaques ou de construire des bases en Algérie, relève The Cipher Brief. Selon le site américain, très peu d'Algériens ont réussi à se rendre en Irak et en Syrie pour combattre

aux côtés de Daech, comparé aux nombreux «combattants étrangers» recrutés par l'EI dans d'autres pays.

Les forces de l'armée algérienne ont éradiqué toutes les poches du terrorisme dans le nord du pays et dans la région montagneuse de la Kabylie en évinçant Djound al-Khilafa à Bouira, Boumerdès et Tizi Ouzou, souligne encore The Cipher Brief. Ces opérations ont permis d'éliminer plusieurs chefs terroristes et de démanteler la structure opérationnelle de ces groupes djihadistes, relève le site américain qui cite à ce titre le bilan de la lutte antiterroriste publié la semaine dernière

par le ministère de la Défense nationale qui fait état de l'élimination de 157 terroristes en 2015 et 99 autres durant le premier semestre de 2016. Ces groupes terroristes sont présents tout au long des frontières algéro-tunisiennes dans la région montagneuse de Chaambi, précise The Cipher Brief qui s'est référé dans son analyse à un travail d'identification des groupes terroristes dans la région établi par le Département d'Etat américain. Le site d'information américain souligne la politique menée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika pour lutter contre le terrorisme, en indiquant qu'il a pro-

mis d'éradiquer les groupes extrémistes armés et faire en sorte que les cellules terroristes ne trouvent pas refuge dans la société algérienne. Bennett Seftel souligne également l'expérience pertinente de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste citant l'expert Geoff Porter de la North Africa Risk Consulting INC qui a rappelé que l'Algérie affronte le terrorisme depuis trois décennies et a eu à lutter contre plusieurs groupes terroristes comme al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et l'armée islamique du salut (AIS).

Maya B.

Développement

Le secteur du tourisme représente 1,5 PC du produit national brut

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a indiqué, jeudi, à Mostaganem, que le secteur du tourisme en Algérie contribue à hauteur de 1,5 PC au produit national brut. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a indiqué que le secteur du tourisme en Algérie contribue à hauteur de 1,5 PC du produit national brut. «Dans les pays voisins, ce taux atteint les 7 ou 8 PC. Un travail de longue haleine est nécessaire pour promouvoir ce secteur et lui permettre de contribuer efficacement à l'économie nationale», a-t-il estimé. M. Nouri a, par ailleurs, appelé les hommes d'affaires algériens à participer au développement du secteur, soulignant la nécessité d'impliquer le secteur privé dans ce travail de longue haleine. «Sans la contribution du secteur privé,

nous ne pouvons développer la qualité des services», a-t-il estimé. Par ailleurs, le ministre a rappelé que la wilaya de Mostaganem dispose d'importants atouts et potentialités dans le domaine touristique, d'infrastructures de rang international ainsi que de 16 zones d'extension touristique vierges, totalisant 4 500 ha pouvant accueillir de grands projets dédiés au secteur. «La volonté affirmée des autorités et les potentialités existantes nous permettent d'œuvrer ensemble pour développer le secteur du tourisme et lui donner la place qu'il mérite», a souligné le ministre, ajoutant que le Président Abdelaziz Bouteflika accorde un intérêt particulier au tourisme car, il représente une alternative aux hydrocarbures, tout comme l'industrie et l'agriculture. Au cours de sa visite, le ministre a inauguré une résidence touristique, réalisée par un opérateur privé au pôle «les Sablettes» à

Mazagrane d'une capacité de 60 lits. Il a également visité plusieurs projets hôteliers en cours de réalisation. D'autre part, M. Nouri a procédé à la pose de la première pierre d'un hôtel au niveau du centre équestre Hocine Mansour, dans la commune de Kheirredine. Il s'agit de la première infrastructure du genre à l'échelle nationale devant allier tourisme rural et sport équestre. Le projet s'étendant sur 3 000 m² comprendra un hôtel de 50 chambres et 24 bungalows. Le projet sera réalisé dans un délai de 18 mois, selon les explications données sur place. Enfin, au site Djenat Arif, dans la localité de Seyyada, le ministre a inauguré une exposition de produits d'artisanat à laquelle participent 25 artisans. La wilaya de Mostaganem compte 31 hôtels assurant un parc de 2 585 lits, rappelle-t-on.

Daili Y.

A partir de la rentrée à Souk-Ahras

Relance des activités de la maison de l'entrepreneuriat

■ Les activités de la maison de l'entrepreneuriat, créée en partenariat entre l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et l'université Mohamed-Chérif-Messâdia de Souk-Ahras, seront relancées à partir de la rentrée universitaire 2016-2017, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'Ansej.

Par Ilham N.

Cette maison de l'entrepreneuriat œuvrera efficacement à la préparation des jeunes étudiants au monde du travail à travers la formation devant permettre aux futurs demandeurs d'emploi de développer une vision entrepreneuriale, en relation avec leurs spécialités et ce, dès leur première année universitaire jusqu'à la fin de leur parcours académique, a précisé El Hachemi Benachour. La structure encadrée par un professeur universitaire, un cadre de l'Ansej, et d'un accompagnateur de l'université de Souk-Ahras, vise à doter les étudiants des techniques nécessaires pour créer et faire développer leurs micro-entreprises, par le biais des portes ouvertes, des journées d'étude et d'information, ainsi que de l'université d'été. Ce dispositif consistera, a-t-il notifié, à rapprocher le champ d'activité de l'Ansej des étudiants et à mettre à leur disposition, au sein même de l'université, tous les mécanismes de soutien pour la création d'une entreprise. Il a ainsi relevé que les responsables de l'Ansej travaillent en étroite collaboration avec l'université Mohamed-Chérif-Messaadia pour aboutir à l'organisation de la première édition de l'université d'été, prévue en septembre, qui ambitionne de promouvoir, à travers de nombreuses activités, la culture entrepreneuriale auprès des étudiants. Selon M.



Benachour, la maison de l'entrepreneuriat participe de manière active et concrète à renforcer les connaissances théoriques de l'étudiant, à travers la formation, la préparation et l'accompagnement des porteurs de projets en les dotant des outils

en matière de création, de management et d'évaluation des projets. Par ailleurs, ce même responsable a rappelé que l'Ansej a organisé au cours de l'année 2016 pas moins de 14 sessions de formation au profit de 170 investisseurs dans de nombreux secteurs.

Le taux de chômage recule à 7%

Le taux de chômage dans la wilaya de Souk Ahras a baissé fin août à 7% contre 9% à la fin de l'année 2015, a indiqué, jeudi, le directeur de l'Agence de wilaya de l'emploi, Abderazak Mazouz. Ce recul s'explique par la célérité du traitement des dossiers des demandeurs d'emploi grâce au nouveau système Wassit informatisé et relié au réseau national.

Le même responsable a souligné que les formations dont ont bénéficié les conseillers à l'emploi de l'agence chargés, entre autres, de l'orientation des demandeurs d'emploi vers les divers dispositifs Ansej, Cnac et Angem ont amplement contribué au placement des demandeurs d'emploi. 14 860 demandeurs d'emploi ont été enregistrés dans la wilaya entre janvier et août 2016, souligne M. Mazouz qui fait état de 9 019 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DIAP), 851 autres bénéficiaires de contrats de travail aidé en plus de 3 681 placements de jeunes. 55% des placements ont été effectués dans le secteur agricole, 21% dans celui de l'industrie, 20% dans celui des services et 4% dans le bâtiment et les travaux publics, est-il indiqué.

I. N./APS

Constantine

Désignation de 32 points de vente de bêtes du sacrifice de l'Aïd

Pas moins de trente-deux points de vente des bêtes du sacrifice de l'Aïd ont été désignés à travers les douze communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, jeudi, auprès de la responsable du service de communication de la Direction des services agricoles (DSA). Ces sites points de vente sont répartis entre la commune d'El Khroub avec six points dont deux à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, six autres dans la commune Hamma Bouziane, cinq à Ouled Rahmoune, trois au chef-lieu de la wilaya et Ain Abid, deux à Zighoud Youcef et

Messaoud Boudjeriou, et une site à Ibn Ziad et Beni H'midene, a précisé M^{me} Mounia Chaouche. Le choix de ces sites s'est fait sur la base de critères bien précis, a-t-elle fait savoir, soulignant que l'implantement éloigné des zones d'habitation, la superficie et l'hygiène sont autant de critères pris en considération dans la désignation des points de vente des bêtes du sacrifice de l'Aïd lesquels s'inscrivent dans le cadre des facilitations accordées aux éleveurs de bétail pour leur permettre de vendre leurs ovins directement sans recourir aux intermé-

diaires et lutter ainsi contre la spéculation. Au moins 66 médecins vétérinaires agréés ont été mobilisés dans la wilaya de Constantine pour assurer ce contrôle sanitaire dans le cadre de ce programme visant la protection de la santé publique, a affirmé la même responsable, notant qu'une équipe de cinq vétérinaires parmi le nombre global a été réservée pour les points de vente de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Ces vétérinaires assureront le contrôle des points de vente et l'ensemble des abattoirs implantés à travers les communes de la wilaya, a-t-elle encore précisé.

Le cheptel ovin de la wilaya, soumis à des campagnes de vaccination régulières, est indemne de maladies susceptibles de constituer un danger pour la santé humaine, a assuré la même cadre, affirmant qu'aucun foyer de maladie n'a été signalé durant les derniers mois par les éleveurs. Des rencontres de sensibilisation aux risques liés au kyste hydatique ont été également lancées à travers l'ensemble des communes de la wilaya dans le cadre de ce programme préventif, a-t-on signalé à la direction des services agricoles.

Ali O./Agences

Djelfa

Fin du problème d'alimentation en eau potable à Dar Chioukh

Le problème d'alimentation en eau potable (AEP) à Dar Chioukh, une ville de 32 750 âmes, située à 42 km à l'est de Djelfa, a été enfin résolu grâce à la mise en service partielle du transfert d'eau à partir du bassin du barrage Oum Droue, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya. Selon les explications fournies sur place au wali, lors de cette mise en service intervenue cette semaine, la population

de Dar Chioukh bénéficiait, auparavant, d'une moyenne de 1 222 m³ d'eau/j, contre des besoins estimés à 4 913 m³/j. Cette situation perdure depuis des années, durant lesquelles les habitants de cette localité étaient alimentés en eau à raison d'une heure tous les quatre à cinq jours, à cause notamment de la faiblesse du débit d'eau estimé à seulement 14 L/s. Désormais, ce déficit en eau n'est plus qu'un mauvais souvenir pour

la population de Dar Chioukh, puisque le nouveau transfert hydrique va porter, dans un premier temps, le débit d'eau à 47 L/s, soit de quoi permettre une alimentation à raison de 6h/48h, et ce, avec une moyenne de 5 283 m³ d'eau, contre 1 222 m³ précédemment. La capacité de stockage actuelle est, en outre, estimée à 2 000 m³ d'eau. Selon la même source, le projet de transfert hydrique à partir du bassin du barrage Oum Droue

a été affecté d'une dotation publique de près de deux milliards de DA destinés à la réalisation, entre autres, de trois réservoirs d'eau, dont un d'une capacité de 2 000 m³, et les deux autres d'une capacité de 500 m³ chacun. Outre la localité de Dar Chioukh, ce projet de transfert devrait, également, profiter à la zone urbaine de Mouileh et la partie-Est de la ville de Djelfa dans le court et le moyen terme.

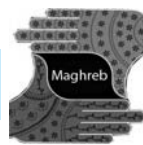
M. I./APS

Khenchela

Mise en service de 7 nouvelles stations 4G LTE avant fin 2016

PLUS de sept nouvelles stations 4G LTE, réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, seront mises en service avant la fin de l'année en cours, a indiqué, jeudi à l'APS, la chargée de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom(AT). Chaque station fournira l'accès à la 4G à plus de 500 abonnés et ce, au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Kais, Ain Touila, Zaoui, Chechar et Taouzinet, a précisé M^{me} Nadia Chraben, ajoutant que ces nouvelles installations viendront s'ajouter à 22 équipements similaires déjà opérationnels dans diverses localités et communes de la wilaya. La chargée de communication a par ailleurs affirmé que le renforcement du maillage de la 4G vient suite aux études effectuées par AT pour répondre aux attentes de ses abonnés et également au large engouement que suscite le haut débit auprès des habitants de cette wilaya. Elle a, dans ce sens, rappelé le vif succès qu'a connu la nouvelle offre «VoLTE» (voix sur LTE), lancée en août dernier, et qui permet à ses acquéreurs de bénéficier d'un service téléphonique avec l'émission et la réception d'appels nationaux et internationaux à travers une connexion 4G LTE.

R. R.



Libye

Le Premier ministre à Syrte promet d'en finir avec Daech

■ Le Chef du gouvernement national libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, s'est rendu à Syrte, sa première visite depuis le début de l'offensive, pour en déloger les extrémistes du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) qu'il a promis de pourchasser partout en Libye.

Par Faiza O.

Selon un communiqué diffusé sur sa page Facebook, le GNA a affirmé que M. Sarraj, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, avait inspecté plusieurs positions dans la ville, notamment le centre de conférences Ouagadougou, ancien QG de Daech tombé aux mains des troupes loyales à l'exécutif d'union. Les commandants militaires ont expliqué à M. Sarraj «le déroulement des opérations militaires et l'importante



Ph. > D. R.

progression effectuée (par les forces du GNA) en vue de libérer totalement la ville», selon le texte. A la faveur d'une vaste offensive lancée le 12 mai, les troupes fidèles au GNA, seul exécutif en Libye reconnu par la communauté internationale, ont reconquis la grande majorité de la ville de Syrte (centre-nord), où les extrémistes ne contrôlent plus qu'une partie d'un quartier assiégé. Syrte, située sur la côte méditerranéenne à environ 450 km à l'est de Tripoli, était le fief de Daech en Libye après sa conquête en juin 2015. Les forces du GNA ont récemment profité des raids de l'aviation américaine pour progresser dans la ville alors qu'elles peinaient depuis juin à en déloger les extrémistes de Daech. La

guerre antijihadistes «est le symbole de l'unité du peuple libyen (...) Nous allons continuer à pourchasser le reste des membres de Daech partout où ils se trouvent dans le pays», a dit M. Sarraj. A Syrte, les membres du GNA ont promis aux commandants militaires de leur «assurer toutes les armes dont ils ont besoin», de même que des aides médicales pour les blessés, selon le communiqué. Plus de 400 membres des forces pro-GNA ont été tués et environ 2 500 blessés depuis le début de l'offensive lancée par des milices implantées dans l'ouest du pays, principalement celles de Misrata, les mieux armées, de même que des unités militaires et des gardes des installations pétrolières. Depuis des

mois, le GNA gère les affaires courantes mais peine à asseoir son autorité dans l'ensemble du pays en raison de l'opposition d'un gouvernement parallèle basé dans l'est libyen.

L'OIAC salue le départ des dernières armes chimiques

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a salué mercredi le «cap» franchi par la Libye, qui s'est débarrassée de ses derniers produits pouvant servir à la fabrication d'armes chimiques. «L'effort international, coordonné par l'OIAC, a permis de passer un cap essentiel pour garantir que ces agents chimiques ne tom-

bent pas entre de mauvaises mains», a affirmé le directeur général de l'OIAC, Ahmet Uzumcu, cité dans un communiqué. Des responsables libyens avaient indiqué lundi qu'un navire danois avait quitté deux jours plus tôt le port de Misrata, à 200 km à l'est de Tripoli, pour transporter les stocks d'armes chimiques vers l'Allemagne, où ils seront détruits. Cette opération intervient au terme d'un processus engagé par le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), appuyé par la communauté internationale. Il avait demandé l'aide internationale pour en finir avec la menace que faisait peser la présence de telles armes. Le GNA craignait qu'elles ne tombent entre les mains du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), présent dans le pays depuis 2015. Le 22 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté une résolution visant à aider le GNA à se débarrasser de cette menace chimique. Se félicitant de la coopération internationale dans cette opération qui a également impliqué la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, Ahmet Uzumcu a promis que ces agents chimiques seront éliminés de manière «fiable, en sécurité et dans les délais impartis». La Libye a rejoint l'OIAC en 2004.

F. O./Agences

Sahara occidental /Escalade marocaine dans la zone d'Alguerarat

L'UE exprime ses inquiétudes

L'Union européenne (UE) a exprimé, jeudi, ses inquiétudes face à la situation tendue dans la zone tampon d'Alguerarat, au sud-ouest du Sahara occidental, rappelant que l'UE soutient les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui. «Les récentes tensions qui se sont développées dans l'étroite zone tampon dans le sud-ouest du Sahara occidental représentent une évolution inquiétante», a déclaré une porte-parole de la Commission européenne. Elle a rappelé, à ce titre, que l'«UE a, à plusieurs reprises, exprimé ses préoccupations au sujet de la longue durée de ce conflit et au sujet de ses implications sur la sécurité et le respect des droits de l'Homme dans la région», soulignant que l'Union «demande à toutes les parties de renoncer à la violence». «L'UE soutient les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes

de la Charte de l'ONU», a-t-elle encore ajouté. Les eurodéputés Paloma Lopez et Javier Couso ont exhorté mercredi l'UE à prendre les mesures nécessaires pour soutenir la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) et mettre fin aux violations du cessez-le-feu et des droits de l'homme par le Maroc. Dans une question écrite adressée à la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, les députés européens Paloma Lopez et Javier Couso ont interpellé la Commission européenne sur les mesures qu'elle «prendra pour

soutenir les efforts de la Minurso dans la région et faciliter l'organisation du référendum d'autodétermination». Les deux députés européens ont également invité l'UE à prendre position par rapport aux «violations répétées des droits de l'homme et du cessez-le-feu par le Maroc» au Sahara Occidental. L'évolution de la situation au Sahara occidental, ont-ils poursuivi, «montre clairement l'incapacité du Conseil de sécurité et de la Minurso à faire respecter le cessez-le-feu et à organiser un référendum d'autodétermination». Déplorant «le manque de fermeté de la part de la communauté internationale» face aux récents développements dans la région, ces euro-

députés ont estimé que cette attitude «encouragera le Maroc à poursuivre son agression contre le peuple sahraoui». Ils ont rappelé, à ce titre, que le Front Polisario a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies pour «dénoncer les incursions marocaines» et l'exhorter à «intervenir d'urgence» face aux violations marocaines du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991, mais aussi pour demander l'arrêt de la réalisation d'une route. Dans une lettre adressée récemment au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le Front Polisario a informé l'ONU qu'«en date du 11 août 2016, les forces d'occupation marocaines ont procédé au Sahara occidental et à plusieurs

reprises, à traverser le mur militaire marocain vers la zone Alguerarat, située dans le secteur de la 1^{re} Région militaire sahraouie». Les eurodéputés Paloma Lopez et Javier Couso ont mis en exergue, par ailleurs, la réaction de Ban Ki-moon face à la situation dans la région, rappelant que celui-ci a appelé à «suspendre toute action qui modifie le statu quo et à retirer tous les éléments armés afin d'empêcher toute nouvelle escalade et permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de tenir des discussions avec les deux parties sur la situation».

Kamel L./ APS

Tunisie

Le président fustige un parti islamiste

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a accusé, jeudi, le parti islamiste radical Hizb ut-Tahrir de saper l'autorité de l'Etat, et exigé de trouver une «solution» à l'encontre de ce mouvement interdit jusqu'à la révolution de 2011. Mi-août, Hizb ut-Tahrir avait été suspendu d'activités pour un mois, à la demande de l'Etat, en raison d'«infractions répétées à la loi sur les associations». Mardi, cette sanction a toutefois été annulée par la justice pour «vice de forme». Dans un communiqué, le parti islamiste s'était félicité, tout en fustigeant de nouveau un «harcèlement

policié» à son encontre. «Que ce gouvernement, ses criminels et ses maîtres (anglo-saxons, nldr) sachent que leur heure est arrivée et qu'il y aura des têtes et des mains qui seront coupées», avait-il écrit. Même si le mouvement est ensuite revenu sur ces propos, le dossier a été évoqué par le président Essebsi lors d'une réunion du conseil de sécurité nationale. «Désormais, ils menacent de couper vos têtes et vos mains. Qu'est-ce qu'on fait ? (...) Il faut trouver une solution parce que leur outrecuidance envers l'Etat sape son autorité», a dit M. Caïd Essebsi,

selon des extraits diffusés par la présidence. Créé au début des années 1980, Hizb ut-Tahrir n'a été légalisé qu'en 2012, après la révolution contre la dictature de Zine El Abidine Ben Ali. Depuis, ce parti qui réclame l'instauration de la charia, ou loi islamique, est toutefois fréquemment accusé de troubles à l'ordre public. En juin, son congrès annuel a été interdit pour «raisons de sécurité», en vertu de l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis une vague d'attaques djihadistes sanglantes.

R. M.



Pakistan

13 morts dans deux attentats dans le nord-ouest

■ Deux attentats ont secoué hier matin le nord-ouest du Pakistan où au moins 13 personnes ont été tuées par un kamikaze dans un tribunal, et un garde abattu lors d'une attaque contre un quartier chrétien des abords de Peshawar.

Par Ali O.

At au moins 13 personnes ont été tuées et 38 blessées dans une nouvelle attaque visant la justice pakistanaise, menée par un kamikaze contre un tribunal de la ville de Mardan, a indiqué un officier de police, Faisal Shehzad.

Selon lui, trois policiers et quatre avocats ont péri. Le porte-parole des services de secours de Mardan, a quant à lui fait état de 12 personnes tuées et 54 blessées. L'assaillant a tiré pour forcer l'entrée du tribunal puis lancé des grenades avant de déclencher sa veste explosive au milieu de la foule présente en ce début de matinée, a indiqué à l'AFP un autre policier, Ejaz Khan. Les secours s'affairaient au milieu de restes humains et



Ph. > D. R.

de bureaux dévastés et ensanglantés, ont rapporté des témoins. «Il y avait de la poussière partout, et les gens hurlaient de douleur», raconte Amir Hussain, président du Barreau de Mardan, qui se trouvait dans une pièce voisine lors de l'explosion. Le costume couvert de sang, il raconte avoir «ramassé les blessés pour les mettre dans des voitures vers l'hôpital». «Je ne savais pas si ceux que nous portions étaient morts ou vivants». Les avocats sont visés

car ils «sont un élément important de la démocratie et ces terroristes sont opposés à la démocratie», ajoute le bâtonnier. Cette attaque n'a pas été revendiquée pour le moment. Elle intervient trois semaines après un attentat suicide particulièrement meurtrier qui a décimé le barreau de Quetta, capitale de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays. Les télévisions pakistanaïses ont diffusé des images du chef d'Etat-major Raheel Sharif rendant visite aux blessés à Mardan. A 60 km de Mardan, une autre attaque a visé hier à l'aube un quartier chrétien défavorisé de la périphérie de Peshawar, où les quatre kami-

kazes armés et un garde surveillant le quartier ont été tués, selon l'armée. Les militaires, appuyés par des hélicoptères, ont échangé des tirs avec les assaillants portant des ceintures d'explosifs qui s'étaient attaqués à ce quartier proche du barrage de Warsak, juste au nord de Peshawar, capitale provinciale du Khyber Pakhtunkhwa. Une faction des talibans pakistanaïses, Jamaat-ul-Ahrar (JuA), a revendiqué l'attaque dans un message affirmant que les kamikazes avaient tué de nombreux «infiltrés». Les talibans exagèrent souvent leurs bilans. Cette faction du mouvement taliban pakistanaïse (TTP) a également

revendiqué les deux attaques les plus meurtrières de 2016: un attentat suicide visant les chrétiens à Lahore (centre) qui avait fait 75 morts le week-end de Pâques, et celui visant les avocats à Quetta (sud-ouest) qui avait fait 73 morts le 8 août. Discriminations et violences sont le lot quotidien des minorités au Pakistan, république islamique dont plus de 90% de la population est musulmane. Avocats et juges sont également régulièrement visés par des assassinats ciblés ou des attentats. Des groupes armés, notamment les talibans, s'en prennent à des cibles faciles, comme les tribunaux ou les écoles. Un assaut taliban visant une école gérée par l'armée à Peshawar avait ainsi fait plus de 150 morts, en majorité des élèves, en décembre 2014. Il s'agit du pire attentat de l'histoire du Pakistan. L'armée a lancé en juin 2014 une opération visant à démanteler les bases arrières de la myriade de groupes islamistes armés qui agissaient jusque-là en toute impunité, notamment dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, frontalières de l'Afghanistan. Le Premier ministre pakistanaïse Nawaz Sharif a condamné les attaques de hier, assurant que les groupes armés étaient «sur la défensive» et montraient «leur frustration en attaquant des cibles faciles». «Il ne trouveront nulle part où se cacher au Pakistan», a-t-il assuré. A. O.



Points chauds

Parrainages

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui comme Nathalie Kosciusko-Morizet pensent qu'elles sont victimes du machisme ambiant qui règne au sein de leur parti pourraient être confortés dans cette idée au vu de la performance de Jean-François Copé. En effet, l'ex-président de l'UMP qui a été obligé de démissionner et de quitter la scène politique dans un état de disgrâce et d'humiliation totale a toutefois réussi à réunir les parrainages nécessaires à sa candidature pour la primaire de la droite de novembre prochain, alors que les deux seules femmes sur un peu plus d'une douzaine de candidats ont beaucoup de mal à recueillir les parrainages indispensables. Ainsi, le député-maire Les Républicains de Meaux (Seine-et-Marne) a annoncé hier dans un entretien à «La Provence» qu'il a les parrainages requis pour devenir le cinquième concurrent à la primaire des Républicains. Ses adversaires «espéraient», selon lui, qu'il n'ait pas ses parrainages. «Je les ai. Je vais donc être candidat pour défendre la droite décomplexée», se félicite Jean-François Copé, qui devrait donc être candidat à cette primaire comme François Fillon, Alain Juppé, Bruno Le Maire et Nicolas Sarkozy. De son côté en difficulté pour réunir les 250 soutiens d'élus LR, dont 20 de parlementaires, et les 2 500 d'adhérents pour valider son inscription à la primaire, Nathalie Kosciusko-Morizet a toutefois reçu l'appui d'Alain Juppé, qui a demandé à ses soutiens de parrainer l'ancienne ministre de l'Ecologie. La candidate a également lancé, depuis l'antenne d'Europe 1, un nouvel appel aux adhérents et aux élus à soutenir sa candidature. «Je leur dis : pour que la primaire soit réussie, il faut qu'il y ait une variété, il faut qu'il y ait un choix». Mais le désespoir a semble-t-il gagné l'ancienne ministre, qui après des années à se présenter comme le symbole de la droite qui rejette le Front national, NKM a cette semaine sollicité le parrainage d'un élu FN. Ce dernier s'est d'ailleurs empressé de partager la nouvelle dans les réseaux sociaux. «Chère NKM, malheureusement, je soutiens une autre candidate à la présidentielle. Désolé !» s'est empressé de répondre le maire d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, sur Twitter, en accompagnant son message d'une capture du mail que lui avait envoyée la responsable politique. La date limite du dépôt des candidatures est prévue pour le 9 septembre et il semblerait que nombre de candidats déclarés soient d'ici-là encore loin du nombre de signatures requises. Reste à savoir si l'appel de Juppé accélérera les chances de NKM de figurer au rang des candidats officiels de la primaire ou si comme Nadine Morano, qui elle aussi est encore loin du compte mais qui n'a de plus que très peu de soutien, elle devra se résoudre à être spectatrice. F. M.

Gabon

Deux morts à Libreville où les tensions persistent

Le Gabon se trouvait hier sous haute tension avec deux civils morts par balles à Libreville, des opposants toujours retenus, des troubles et des pénuries de nourriture qui menacent dans tout le pays, alors que le pouvoir refuse tout nouveau décompte des voix après la réélection contestée du président sortant Ali Bongo Ondimba. Deux hommes sont morts dans la nuit de jeudi à hier dans le quartier de Nzeng Ayong, théâtre d'affrontements jeudi soir entre des manifestants et les forces de l'ordre, selon deux journalistes de l'AFP. Bekam Ella Edzang, étudiant en droit de 27 ans, est mort hier matin des suites d'une blessure par balles à l'abdomen après avoir été opéré à la polyclinique Chambrier dans le quartier de Montagne-Sainte. Un autre jeune, Axel Messa, 28 ans, a été tué par balles jeudi soir dans ce même quartier, le plus grand de la capitale. Le corps a été emmené vers la morgue par un véhicule de l'armée. Auparavant, la dépouille avait été portée dans le quartier sur un brancard de fortune par des habitants en colère, enveloppée dans le drapeau du Gabon. Le ministre de l'Intérieur était injoignable pour confirmer ces deux décès, qui portent à cinq le nombre de victimes recensées depuis le début des troubles mercredi après-midi, juste après l'annonce de la

réélection contestée d'Ali Bongo. Entre 800 et 1.100 personnes ont été interpellées dans l'ensemble du pays, a indiqué jeudi le ministre de l'Intérieur. A Nzeng Ayong, une dizaine de petites échoppes ont été pillées, a constaté un journaliste de l'AFPTV. La situation est aussi tendue dans les PK, les quartiers périphériques qui s'étendent le long de l'unique route nationale reliant Libreville au reste du pays. "On a entendu des coups de feu toute la nuit. Les stations-service sont fermées, gardées par des militaires. Devant une boulangerie, des militaires assurent la sécurité pour qu'on ait un peu de pain", a détaillé à l'AFP Nicolas, un menuisier de la périphérie de la capitale. La pénurie de pain menace à Libreville et les autres villes du pays, tout comme celle de produits frais, les transports étant paralysés. Une situation aggravée par les pillages massifs de commerces. Des troubles ont éclaté à Lambaréné (centre), avait indiqué jeudi le ministre de l'Intérieur Pacôme Moubelet-Boubeyla, évoquant un barrage sur un pont. La mairie et d'autres édifices publics y ont été incendiés, d'après deux sources concordantes consultées hier par l'AFP. A Port-Gentil, des jeunes protégeaient avec des barricades des magasins contre d'éventuels pillards dans plu-

sieurs quartiers, a constaté un correspondant de l'AFP. Des jeunes ont aussi érigé des barricades sur les voies secondaires face aux forces de police hier dans la matinée. Ils lançaient des pierres vers les policiers qui répliquaient par des tirs de gaz lacrymogènes. Des véhicules de police circulaient dans le centre de Port-Gentil en demandant par haut-parleur aux parents de dire à leurs enfants de ne plus barrer les routes. A Libreville, 27 opposants, dont un ancien vice-président et deux anciens ministres, étaient toujours retenus hier à la mi-journée par les forces de sécurité au quartier général de Jean Ping, rival malheureux d'Ali Bongo à l'élection présidentielle. Les "27" ont lancé, par l'entremise de leur avocat en France, un appel à la communauté internationale dénonçant «leurs conditions de séquestration» et «le hold-up électoral» commis par le régime.

Les opposants «demandent à la communauté internationale d'intervenir de toute urgence pour les sortir de là, leur seul crime étant d'être des opposants à un régime qui ne dispose plus d'aucune légitimité».

Des bérets verts de la garde présidentielle bloquaient toujours l'accès au Palais présidentiel, avec hommes en armes et véhicules blindés.



Echanges culturels

Lola Khalfa construit des ponts en photos entre l'Algérie et la France

■ *Lola Khalfa, de son vrai nom Besma Djemila Khalfa est une photographe algérienne qui a réussi dans un laps de temps à attirer le monde vers ses œuvres. Connue par son esprit humain et sa défense des personnes démunies, cette artiste a réussi à construire des ponts entre l'Algérie et la France offrant aux Français le plaisir de la découverte.*

Par Abla Selles

«**D**es ponts entre nous» est un projet qui s'est créé à Verson, France, dans l'intention de faire dialoguer les cultures entre les deux rives de la méditerranée. Cette année, le Pont se construit entre l'Algérie et la France, deux cultures qui ont souvent dialogué mais qui le font aujourd'hui de façon plus poussée et plus artistique grâce au travail de la photographe algérienne Lola Khalfa, jeune artiste choisie pour porter la seconde édition du projet. Lola Khalfa, de son vrai nom Besma Djemila Khalfa, est une artiste visuelle algérienne, née à Annaba. Diplômée en Web Design et infographie, elle découvre la photographie dans le cadre de ses études et s'y



dédie pleinement en 2011. Elle expose alors ses œuvres pour la première fois lors d'une exposi-

tion collective en Algérie. Le tournant de sa carrière se dessine lorsqu'elle remporte le Grand

Prix de la photographie internationale contemporaine à Guelma, qui sera le point de départ d'une série d'expositions qui parcourt le monde. Ses travaux s'articulent souvent autour de la société algérienne, du vivant, voire de l'âme. Ce que l'artiste tente de percer dans ses œuvres peut sembler inatteignable, pourtant ce qu'elle dévoile de l'être humain et de sa vie en société est d'une profondeur désarmante et nous rapproche au mieux des émotions qu'elle capture. «*Anticonventionnel*» est l'un de ses premiers projets de l'artiste à l'étranger. Exposé à Berlin, il est plein de contrastes, elle le réalise en 2012 et tente d'y réunir «*le conventionnel et l'anticonventionnel, qui se côtoient souvent dans notre société*», selon ses propos. La même année elle

enchaine avec «*Poussières*» comment toucher à l'humain en se questionnant sur ce qui l'anime, ses photographies traduiront sa réponse, le mouvement qu'elle capture est au cœur de cette fusion du corps et de l'esprit. Par la suite, elle s'intéressera au mal-être de la jeunesse algérienne en manque de passion dans «*Dégoûtage*», une série de photographies qui dépeint cette déchirure qui existe entre la jeunesse et le reste de la société. Pour se faire, elle appose des portraits expressifs à des images qui renvoient aux frustrations quotidiennes de ces jeunes. Dans «*Intimes*» elle s'immerge dans la peau d'un personnage défavorisé par la société. Pendant 10 jours, elle parcourt les rues d'Alger, de nuit, en tant que femme. Elle en revient avec des photos fuyantes, au cadrage toujours aussi flou mais aux regards qui demeurent pourtant saisissants, tantôt accusateurs, tantôt étonnés. En 2016, c'est à Verson qu'elle mène une résidence artistique sous le nom de «*Fusion*», où elle réunit les mots et les gestes, deux langages qu'elle illustre par des portraits et des calligraphies. Elle entame ensuite le projet «*Des Ponts entre nous*» dont les principaux personnages seront des enfants. **A.S.**

Festival de théâtre professionnel à Guelma

Cinq pièces en lice

Cinq pièces seront en lice lors du festival culturel local de théâtre professionnel prévu à Guelma du 25 au 29 septembre au terme duquel sera choisie l'œuvre qui participera au festival national de théâtre professionnel à Alger, a indiqué mercre-

di le commissaire du festival local, Ali Beraoui. Cette compétition aura lieu au théâtre régional «Mahmoud Triki» entre des compagnies et troupes des wilayas de Constantine, Bordj Bou Arreridj et Tizi Ouzou qui présenteront des œuvres en arabe et

en tamazight, a indiqué Beraoui. Les Œuvres compétitrices lors de cette phase éliminatoire pour les régions de l'Est, du Centre-est et du Sud-est ont été sélectionnées par un jury de spécialistes parmi seize pièces candidates auditionnées les 30 et 31 août courant, a

souligné la même source. Les pièces candidates avaient été représentées par des troupes de Tizi Ouzou, Illizi, Alger, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Batna, Sétif, M'sila, Annaba et Guelma, a-t-on encore souligné.

F.H.

Musique

Du Khadra façon hip-hop en septembre

Du 18 au 22 septembre, une troupe de danse hip-hop sillonnera le pays et ce, afin de dévoiler un projet atypique : «*Ce que le jour doit à la nuit*». Le livre de Yasmina Khadra – et adaptation cinématographique d'Alexandre Arcady – a inspiré, lors de son dernier séjour à Alger, le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi, qui donne naissance

à un projet de danse où le tiraillement du personnage principal renvoie à celui de l'œuvre de Khadra tout en faisant écho à sa vie. Hervé Koubi a ainsi découvert sur le tard l'histoire de sa famille, avec des parents d'origine algérienne installés en France. La mini-tournée de la troupe en Algérie le mènera à Constantine lundi 19 septembre à 19h au

niveau de la Maison de la culture Abdelkader-Alloula, ainsi qu'à Alger, jeudi 22 septembre à 19h30, à l'Institut français d'Alger. Pour assister à la représentation d'Alger, il vous faut réserver votre place à dansehervekoubi2016.alger@if-algerie.com. Vous devriez recevoir une réponse durant la première semaine de septembre. **L.B.**

Arts plastiques

L'Algérie représentée à Guggenheim

New York semble être aux couleurs algériennes ces derniers temps. Après l'exposition au Centre de photographie de la ville, c'est au tour d'un artiste

algérien de faire parler de lui dans la grande pomme. Le célèbre musée Guggenheim abrite depuis quelques semaines une exposition autour de l'art dans la

région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Une vingtaine d'artistes issus du Liban, d'Irak, d'Égypte ou d'Algérie exposent leur vision de cette région aty-

pique. Nommée «*But a Storm Is Blowing from Paradise: Contemporary Art of the Middle East and North Africa*», l'exposition se divise en sous-expositions dont une fait la part belle à une installation de Kader Attia, artiste franco-algérien, qui met en avant la ville de Ghardaïa avec des grains de couscous. Prévue jusqu'au 5 octobre 2016, l'exposition est la première à aborder l'art contemporain en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, au niveau du Musée Guggenheim. Ce dernier continue ainsi son ouverture sur le monde et sa diversification, après avoir abrité une exposition similaire il y a quelques mois autour de l'art en Amérique du Sud. **R.I.**

Cinéma

Un Oscar d'honneur pour Jackie Chan et Frederick Wiseman

LORS de la 8e soirée des Prix des gouverneurs de l'Académie, le 12 novembre prochain, vont être remis les «Oscars d'honneur». L'acteur Jackie Chan, mais aussi le documentariste Frederick Wiseman, la monteuse Anne Coates et la directrice de casting Lynn Stalmaster seront récompensés par la prestigieuse statuette dorée, a annoncé jeudi 1^{er} septembre l'Académie des arts et sciences du cinéma. Jackie Chan, le roi des arts martiaux, au sens précis de la comédie et au style de combat acrobatique, est apparu dans plus de 150 films depuis ses débuts dans les années 1960 à Hong Kong, alors qu'il était enfant. La monteuse Anne Coates, la directrice de casting Lynn Stalmaster et le réalisateur de documentaires Frederick Wiseman recevront également une statuette lors de cette 8e soirée des prix des gouverneurs de l'Académie, qui aura lieu le 12 novembre. «*Ces prix honoraires ont été créés pour des artistes comme Jackie Chan, Anne Coates, Lynn Stalmaster et Frederick Wiseman : de vrais pionniers et légendes dans leurs arts respectifs*», a commenté la présidente de l'Académie Cheryl Boone Isaacs. **C.I.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha Kateb

Jusqu'au 5 septembre : Exposition collective d'artisanat

Galerie de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 6 septembre : Exposition de peinture

«Couleurs d'Algérie» de l'artiste Khelifa Sultane Hakim.

Palais de la culture Moufdi Zakaria

Jusqu'au 17 septembre : Exposition d'art plastique

intitulée «Du makam à la nouba»

Institut français d'Alger

22 septembre à 19h30 :

Une troupe de danse hip-hop gérée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «*Ce que le jour doit à la nuit*»

Salle Ibn Khaldoun

Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :

Projection du long-métrage *Comme des bêtes*

Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :

Projection de *SOS fantômes*

Les vendredis, samedi et jeudi du mois de septembre : Projection de *Suicide squad*

Coup-franc direct

Brahmia ne sait rien !

Par Mahfoud M.

Le président de la délégation algérienne à Rio, Amar Brahmia, semble adopter une attitude bizarre, se contentant de ne répondre qu'aux questions le concernant et tentant de se défendre d'avoir dilapidé l'argent du contribuable et de l'Etat. Pour lui, toutes les autres questions touchant le sport algérien en général, à commencer pour le véridité des propos de Bouraâda et de Makhloufi quant au fait qu'on leur a mis les bâtons dans les roues pour préparer le rendez-vous important que sont les JO, n'ont aucune valeur. Il ne souhaite pas également répondre aux questions relatives à la politique du sport en Algérie où l'on n'accorde aucune considération au sportif et où le dirigeant occupe une bien meilleure place, alors qu'il devrait se mettre au service du sportif et de l'athlète à qui l'on doit octroyer tous les moyens pour qu'il puisse atteindre les résultats escomptés. A chaque fois qu'il est interpellé, Brahmia trouve des faux-fuyants pour ne parler que de choses qui n'ont rien à voir avec ce qui se passe dans le sport algérien. Au lieu de se mettre à chaque fois sur la défensive, il se doit de nous révéler les véritables raisons de cette léthargie dans le milieu du sport en Algérie, ainsi que celles qui font que les athlètes ne sont préparés qu'à l'approche de grands rendez-vous alors qu'ils devraient être en stage permanent.

M. M.

Malgré les émeutes au Gabon La CAF ne compte apporter aucun changement pour la CAN-2017

«IL N'Y A aucun changement, on suit la situation au Gabon», a indiqué Junior Binyam, le directeur des médias et porte-parole de la Confédération africaine de football (CAF), suite aux émeutes survenues au pays hôte de la CAN-2017. «Dans l'état actuel des choses, le calendrier communiqué par la CAF est maintenu, il n'y a pas de souci à se faire. Il y a un tirage au sort le 19 octobre prévu à Libreville, on n'y est pas encore», a ajouté Junior Binyam. «On a les réunions

annuelles de la CAF (basée au Caire) entre le 21 et le 27 septembre, toutes les commissions permanentes se réunissent, parmi lesquelles la commission d'organisation de la coupe d'Afrique des nations (...) La situation sera évaluée et discutée au moment des réunions annuelles», a-t-il encore expliqué. A la question «existe-t-il un plan B ?», Junior Binyam a répondu : «Ce n'est pas le moment de faire ce débat-là».

Championnat du monde de lutte juniors Médaille de bronze pour Sid Azara Bachir

LE LUTTEUR algérien Sid Azara Bachir (84 kg) a remporté la médaille de bronze en gréco-romaine au championnat du monde juniors qui se déroule à Mâcon (France), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de luttas associées. Le jeune lutteur algérien a battu le Bulgare Kiril Milenov (1-0) dans le combat pour la médaille de bronze. La médaille d'or de la catégorie est revenue à Islam Abbasov (Azerbaïdjan) qui a disposé en finale d'Ali Cengiz (Turquie) 3-2. Le président de la Fédération algérienne de luttas associées, Rabah Chebah, a estimé que la performance de Sid Azara est le résultat d'un travail planifié de l'instance fédérale depuis plusieurs années avec l'objectif à moyen et long terme de préparer les Jeux olympiques de 2020. «Nous sommes satisfaits de ce résultat, c'est un travail de longues années. Nous sommes optimistes pour l'avenir de la lutte en Algérie. Nos objec-

tifs à moyen et long terme c'est de préparer les jeux Olympiques de Tokyo 2020. La discipline a besoin de stabilité et de sérénité au niveau de l'instance fédérale pour continuer le travail entamé depuis plusieurs années», a indiqué Chebah. De son côté, le directeur des équipes nationales de la Fédération algérienne de luttas associées, Driss Houes, n'a pas caché sa satisfaction après la performance de Sid Azara. «C'est une première pour la discipline en Algérie. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine aux niveaux de la fédération, des clubs et des ligues. Bachir est un athlète qui possède des qualités. Il est vice-champion d'Afrique seniors et deux fois champion d'Afrique juniors. C'est une excellente performance. Cette médaille va ouvrir des perspectives pour tous les autres athlètes», s'est réjoui Houes. Libre et le médaillé de bronze Sid Azara bachir.

Suppression des puristes du football algérien La police fera sa réapparition dans les stades

■ Bonne nouvelle pour les amoureux du football en Algérie. La police devrait effectuer son retour dans les différents stades et se charger des tâches qui étaient les siennes dans un passé récent.

Par Mahfoud M.

En effet, on apprend que les services d'ordre se chargeront de la fouille aux abords et devant les portes d'entrée des stades. Les policiers devraient aussi être présents dans les tribunes, notamment celles qui séparent les deux galeries, celles des locaux et des visiteurs, et ce, pour éviter tout débordement lors de certains matchs comme cela fut le cas lors des première et deuxième journées de la Ligue I professionnelle Mobilis. Il faut dire qu'il s'agit là d'un impératif car les choses vont de mal en pis et on s'attend à tout moment à des dérapages regrettables vu que certains supporteurs se montraient plus violents, et ceux qui étaient un exemple de fair-play, à l'image de ceux de l'USMA et du NAHD, ont dérapé et commis des actes condamnables. Même si les responsables de la Sûreté nationale avouent qu'ils comptent sur le sens élevé de civisme des supporteurs pour réussir cette opération, il n'empêche que déjà le retour de la police donnera une certaine assurance lors des prochaines rencontres. Il faut savoir que les choses étaient intenable lors des précédentes rencontres, surtout lors du derby algérois entre le MCA et l'USMH où il a fallu l'interven-

Le retour des forces de l'ordre pour donner plus d'assurance



Ph. > D. R.

tion des éléments du BRI postés aux abords du stade olympique pour rétablir le calme et la quiétude, alors que des supporteurs du Mouloudia s'en étaient pris à ceux de l'USMH et ont envahi leur tribune. Mais ce ne sera pas suffisant. Il faut que les dirigeants des clubs assument leurs responsabilités et forment à leur tour des stadiers qui pourraient

s'acquitter de leur tâche afin de sécuriser les matchs.

M. M.

Transferts des Verts Belfodil rejoint le Standard de Liège



L'INTERNATIONAL algérien Ishak Belfodil, libre de contrat, s'est engagé pour deux saisons avec le club belge du Standard de Liège, a annoncé jeudi le site officiel de l'équipe de première division de football. «Le Standard de Liège et Ishak Belfodil ont trouvé un accord : l'attaquant algérien, libre de contrat, vient de signer un contrat de 2 saisons (1+1) avec notre club», précise la même source. Agé de 24 ans, Belfodil avait résilié la veille «par consentement mutuel» son contrat avec le club émirati de Baniyas une année seulement après son arrivée. Il avait inscrit 11 buts en 23 matchs de championnat. Le directeur sportif du Standard de Liège, Olivier Renard, a estimé que l'arrivée de l'attaquant algérien est une opportunité pour son équipe. «Ishak était une opportunité pour nous car il était libre actuellement. C'est un joueur polyvalent capable de jouer à plusieurs postes en attaque. Sa taille (1,92 m) est un atout et il est doté de belles qualités techniques. Il nous donnera plus de choix au niveau offensif. Il y a quelques années, Ishak était un grand espoir du foot français. Il se réjouit de relancer sa carrière à Sclessin», a-t-il dit.

Après sa signature à Leicester City Slimani 5^e joueur africain le plus cher



L'INTERNATIONAL algérien, Islam Slimani, qui s'est engagé pour cinq ans avec Leicester City mercredi soir, devient le cinquième joueur africain le plus cher de l'histoire après que son transfert ait coûté 30 millions d'euros (plus 5 millions de bonus) au champion d'Angleterre en titre. La palme d'or dans le Top 10 des Africains les plus chers revient au Sénégalais Sadio Mané, qui a

rejoint cet été Liverpool en provenance de Southampton, deux formations de la Premier League également, pour 40 millions d'euros. Arrivé au Sporting Lisbonne (Portugal) pour 300 000 euros en 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), Slimani (28 ans) entre ainsi dans l'histoire du football africain. Il devient également le joueur algérien et arabe le plus cher, lui qui évoluait jusqu'à 2011 en quatrième division nationale (JSM Chéraga). L'international algérien rejoint à la cinquième place l'Ivoirien Yaya Touré pour son transfert à Manchester City pour 30 millions d'euros en 2010. Avant Mané, c'était Mickaël Essien qui détenait le record depuis son transfert à Chelsea en 2005 pour 38 millions d'euros, selon un classement établi par Transfertmarkt.

Championnat national «excellence» (2016/2017) Coup d'envoi le 7 octobre (FAHB)

LE COUP d'envoi du championnat national de la Division «Excellence» de handball (messieurs) pour la saison sportive (2016-2017) débutera le 7 octobre prochain, a indiqué, mercredi, la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le système de compétition de la saison précédente (2015-2016) a été reconduit pour la nouvelle saison, après son adoption par les clubs lors de la réunion tenue mardi au siège de la FAHB, précise la même source. La compétition de la saison

«2016-2017» à laquelle prendront part 14 clubs répartis en deux groupes A et B de 7 clubs chacun, se déroulera en deux phases (12 journées). A l'issue de la 1^{re} étape, les quatre premiers de chaque groupe (8 au total) disputeront une 2^e phase (aller-retour/14 journées) à l'issue de laquelle le 1^{er} classé sera sacré champion d'Algérie. Les 3 derniers de chaque groupe de la 1^{re} phase (6 au total), en décourront pour le maintien (10 journées). Les deux derniers (5^e et 6^e) seront

relégués en division nationale. Les deux groupes A et B ont été constitués en fonction du classement final de la saison écoulée, précise l'instance fédérale. Le groupe A est composé du champion d'Algérie en titre, le GS Pétroliers, ainsi que les clubs classés 3^e, 5^e, 7^e, 9^e et 11^e auxquels s'ajoute le nouveau promu le HCB El-Biar. Le groupe B comprend les clubs ayant occupé la dernière saison, les rangs «pairs» (2^e, 4^e, 6^e, 8^e, 10^e, 12^e) ainsi que le nouveau promu le CR El-Arouch.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football/Formation

L'Espanyol de Barcelone ouvre en Algérie sa 1^{re} académie en Afrique

L'ESPANYOL de Barcelone, a ouvert sa 1^{re} Académie en Algérie et en Afrique, spécialisée dans la formation de jeunes talents de football, ont annoncé les organisateurs, jeudi à Alger. «C'est une fierté pour le club d'ouvrir sa 1^{ère} Académie en Algérie et en Afrique, mais aussi une grande responsabilité, dans la mesure où nous devons former une génération de footballeurs», a indiqué Eloy Perez, ancien joueur, et directeur des Académies de l'Espanyol, lors d'une conférence de presse à Alger. «Je suis persuadé que les sportifs qui rejoindront notre Académie, pourront progresser, tout en ayant la possibilité de faire partie de l'Académie du club en Espagne, car la devise du club est la concrétisation du rêve des jeunes talents, mais qui nécessite la collaboration des efforts de toutes les parties», a-t-il ajouté. Le représentant du club a en outre souligné «la nécessité de connaître davantage le milieu familial et scolaire du joueur pour mieux s'adapter à sa nouvelle situation, et ne pas se concentrer seulement sur le volet sportif». Le coordinateur général de l'Académie d'Alger, Mohamed Necham, a indiqué de son côté que «l'Espanyol de Barcelone, constitue le meilleur profil» pour la formation des jeunes talents

algériens, lesquels ont soulevé l'admiration des responsables espagnols qui ont proposé de les prendre part à des tournois en Espagne afin de retenir les meilleurs éléments et les intégrer à l'Académie de l'Espanyol. Par ailleurs, la partie espagnole a proposé la nomination d'un directeur technique qui superviserait un staff d'entraîneurs détenteurs de la licence CAF-A. «Nous avons entrepris des contacts avec des entraîneurs disposant de la licence "CAF-A", dont certains vont entamer leur travail à l'instar de Farid Boucenna et Djamel Arab», a ajouté le coordinateur général, en soulignant que les deux meilleurs éléments seront retenus à la fin de chaque saison pour intégrer l'Académie de l'Espanyol Barcelone. Selon les responsables de l'Académie implantée à Dely Brahim (Alger), 50 jeunes font déjà partie de cette école, et les inscriptions sont toujours en cours. Les jeunes talents prennent part aux entraînements lors des jours de repos scolaire à savoir: vendredi, samedi et mardi après-midi, sans toutefois «bénéficier de l'internat, pour ne pas perturber leur scolarité» selon le responsable de l'Académie d'Alger qui précise que les droits d'inscription s'élèvent à 50 000 DA l'année, soit (5 millions de centimes). M. L.

Scandale du Bac

Quinze personnes reconnues coupables

CONCERNANT le dossier de la fraude aux épreuves du baccalauréat, M^{me} Benghebrat a affirmé que sur 16 prévenus placés en détention préventive, 15 individus dont trois femmes ont été reconnus coupables d'actes de fraude. Selon les informations recueillies auprès du ministère de la Justice, des enquêtes ont été diligentées dans 22 wilayas avec l'implication de 137 personnes dont 12 encadreurs et 77 candidats, a expliqué le ministre, ajou-

tant que des mesures ont été prises à l'encontre des prévenus impliqués dans la publication des sujets avec leurs corrigés sur les réseaux sociaux, d'usurpation d'identité du candidat, d'utilisation de téléphones cellulaires et bluetooth et complicité dans des actes de fraude. Des enquêtes judiciaires sont toujours en cours et concernent 119 personnes dont 35 femmes, a encore fait savoir le ministre. M.B.

Gabon

Des ressortissants algériens et leurs familles évacués

DES RESSORTISSANTS algériens exerçant dans le domaine pétrolier à Port-Gentil, deuxième ville du Gabon, ont été évacués avec leurs familles, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères, précisant suivre «de près» la situation de la communauté algérienne dans ce pays. A la lumière des événements survenus au Gabon au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin présidentiel du 27 août, les services de l'ambassade d'Algérie dans la capitale gabonaise Libreville «sont en contact permanent avec les autres membres de notre communauté sur place», a précisé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «La cellule de suivi du ministère suit l'évolution de la situation et des mesures ont été prises pour assurer la protection de nos ressortissants et leur apporter toute l'assistance requise», a-t-on assuré de même source. Hani T.

ACCIDENTS DE LA ROUTE QUI POURRA STOPPER L'HÉCATOMBE ?



Djalou@hotmail.com

Lors d'un ratissage à Tizi-Ouzou

Trois casemates et des bombes artisanales détruites

■ Trois casemates, un canon, 11 bombes de confection artisanale et des outils de détonation ont été détruits mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire lors d'un ratissage à Tizi-Ouzou, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Ilham H.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, lors d'opérations de ratissage à Tizi-Ouzou, le 31 août 2016, trois casemates, un canon, onze bombes de confection artisanale et des outils de détonation», précise-t-on de même source. D'autre part

et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP en coordination avec les services de sécurité «a intercepté à Ain Témouchent un narcotrafiquant à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et 25 kilogrammes». A Constantine, un

détachement de l'ANP «a arrêté trois narcotrafiquants et saisi deux véhicules et une quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et 70 kilogrammes». A Tindouf, un détachement de l'ANP «a saisi un camion, un véhicule tout-terrain et plus de 1 000 litres de carburant destinés à la contrebande», tandis qu'un autre détachement «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, un camion chargé de trente quintaux de denrées alimentaires et 3 600 litres de carburant». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à Ghardaïa et Bordj Badji Mokhtar, dix-sept immigrants clandestins de différentes nationalités africaines». A Annaba, des éléments des gardes-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de quarante-neuf personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale au nord de Ras-El-Hamra». I. H./APS

Béjaïa

Saisie de 200 kg de viande blanche impropre à la consommation

«LA POLICE de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a procédé à la saisie de 202 kg de viande blanche impropre à la consommation mercredi vers 9h00mn du matin au niveau de la route des Aurès», apprend-t-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu lors d'une tournée de routine,

souligne-t-on. Un camion avait été contrôlé par des policiers qui ont retrouvé une quantité de viande transportée par un jeune âgé de 24 ans et natif de Béjaïa. La viande était destinée à des magasins de vente de viande de volaille de la ville. «La viande n'a pas été soumise à un contrôle vétérinaire», indique-t-on. H.C.

Oran

Onze individus arrêtés pour trafic de drogue

ONZE individus ont été arrêtés pour trafic de drogue suite à une opération de police étendue à différents quartiers de la ville d'Oran, a indiqué vendredi la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Trente-six personnes ont été contrôlées dans le cadre de cette opération, donnant lieu à l'arrestation de 11 individus pour trafic de drogue et divers délits tel le port d'arme blanche, a-t-on précisé de même source. Deux d'entre eux, déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré à leur rencontre par la justice, ont été appréhendés à bord d'un

véhicule en possession de 61 comprimés psychotropes de type «Ecstasy» et d'un montant de 7 500 DA provenant du trafic, a-t-on signalé. L'opération dans son ensemble s'est soldée par la saisie d'un total de 441 unités psychotropes, tous types confondus, fait-on savoir de même source. En outre, six autres individus ont été arrêtés pour des faits similaires suite à des opérations distinctes menées dans différentes localités, donnant lieu à la saisie de près de 800 comprimés psychotropes, de kif traité et d'armes blanches, notamment. Safy T.